

Parc d'énergie solaire

Un projet avant-gardiste pour un avenir énergétique durable

Le 17 juin 2025 – La Ville de Trois-Rivières souhaite développer un parc d'énergie solaire de 25 mégawatts sur le site du parc industriel 40/55. Ce projet ambitieux prévoit le déploiement de panneaux solaires au sol ainsi, qu'à terme, sur les toits des entreprises du site. Cette volonté s'inscrit parfaitement dans les orientations de développement durable de la Ville et représente une opportunité unique de répondre à l'appel d'offres récemment lancé par Hydro-Québec.

En partenariat avec un partenaire privé à identifier, Trois-Rivières souhaite créer une nouvelle société afin de partager les frais d'investissement. Les deux parties devraient injecter une mise de fonds initiale équivalente pour démarrer le projet.

Un investissement rentabilisé en moins de 4 ans

Ce projet avant-gardiste pourrait générer des revenus substantiels grâce à la vente d'électricité solaire à Hydro-Québec. Après déduction des frais d'opération et du service de la dette, les profits annuels seraient répartis équitablement entre les deux actionnaires. La Ville recevrait également des revenus additionnels pour la location de ses terrains ainsi qu'une redevance énergétique annuelle.

Grâce à ce projet, l'investissement initial de Trois-Rivières serait rentabilisé en moins de quatre ans: Avec une durée de vie estimée entre 20 et 25 ans, ce parc solaire représente une source de revenus à long terme pour les finances municipales, tout en contribuant à la transition énergétique et au développement durable de notre communauté.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

Savoir saisir les opportunités

Avec l'appui du conseil municipal, Trois-Rivières pourra s'inscrire officiellement à l'appel d'offres d'Hydro-Québec et présenter une demande d'orientation technique, une étape obligatoire avant le dépôt des soumissions en mars 2026. Le raccordement au réseau de distribution des projets sélectionnés est prévu d'ici 2029.

« Avec ce projet de parc d'énergie solaire, Trois-Rivières se positionne comme une ville avant-gardiste, prête à saisir les opportunités pour un avenir énergétique durable et prospère. Ce projet est une preuve concrète de notre engagement envers l'innovation et la croissance économique, tout en respectant notre environnement », estime le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique